



HSST022

## Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres du CSE

### Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- identifier le rôle et les attributions des membres du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de travail au sein de leur entreprise
- s'impliquer dans la politique de prévention de l'entreprise
- analyser les conditions de travail
- posséder la méthodologie de recherche pour accéder aux documents nécessaires à la réalisation de leur mission.

### Programme

#### Première Partie : FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION SSCT (CSSCT) au sein du Comité Social Economique (CSE)

- Mise à jour de la loi prévention santé, sécurité et conditions de travail
- Les institutions représentatives de la sécurité en France
- Les relations de la CSSCT avec les autres institutions représentatives du personnel
- Organisation et Fonctionnement de la CSSCT
  - Le mandat des membres
  - Les membres
  - Les réunions
- Les moyens de la CSSCT
  - Les moyens humains
  - Les moyens matériels
  - La protection des membres
- La compétence de la CSSCT
  - La compétence matérielle
  - La compétence à l'égard des personnes
- Les attributions de la CSSCT
  - Le droit à l'information
  - La consultation
  - Le rôle de la CSSCT en cas de situation dangereuse

#### Seconde Partie : LES OUTILS DE TRAVAIL (et Formation pratique)

- L'identification des risques
  - Les risques, leur récapitulation
  - Les fiches de données de sécurité
- Les équipements de protection individuelle
  - Les gants, les harnais d'antichute, les chaussures et bottes de sécurité, les casques, les lunettes, les bouchons d'oreilles ou casques « anti-bruit » et les autres équipements
- Les vérifications périodiques
- Information et formation du personnel
  - Obligation légale de formation à la sécurité
  - La formation
  - Organisation de la formation
  - Formation/habilitation/autorisation
  - Habilitation/autorisation
- L'accident du travail, de trajet et Maladie Professionnelle
  - Définitions
  - Conduite à tenir
  - Fiche de renseignements

## Public

1<sup>er</sup> mandat des membres titulaires et suppléants du CSE.

## Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

## Nombres de participants

4 mini – 8 maxi

## Pré-Requis

Être membre du CSE.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Durée :** 5 jours (35 heures)

**Dates :** à définir

**Horaires :** nous contacter

**Lieu :** nous contacter

**Coût :** nous consulter

## Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exploitation de la formation expérientielle des participants  
Alternance entre apports théoriques et phases applicatives  
Mises en situation et études de cas  
Travaux en sous-groupe  
Documentation technique  
Bilan de fin de formation

## Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.

## Validation et certification

Attestation de stage.



POLE FORMATION UIMM – AFPI FC

centres : Belfort – Besançon – Dole – Exincourt – Gevingey – Sochaux- Vesoul

[www.formation-industries-fc.fr](http://www.formation-industries-fc.fr)

IMP11ICA003 - REV F – 22/01/2024